

LA NEWSLETTER DE L'ECO-CONCEPTION EN AQUITAINE

ZOOM sur ... CYCLABAT

Soutenu par la Région Aquitaine et porté par Nobatek, Bertin, Ouateco, le projet CYCLABAT vise la création de filières industrielles de recyclage des déchets à destination des matériaux de construction. Les enjeux sont le développement de l'économie et de l'emploi non délocalisable en région, la création de valeur ajoutée économique et environnementale pour les industriels aquitains, la valorisation des déchets, l'économie des ressources naturelles, la sécurisation des approvisionnement en matières.

La première phase actuellement en cours vise à analyser les besoins du BTP, diagnostiquer et analyser les filières de gestion et de traitement des déchets (de toutes industries, des collectivités, du BTP), dégager des opportunités et développer localement les process et procédés de transformation. Il constituera également une base de données des produits recyclés et pourra faire l'objet d'un bâtiment démonstrateur construit en recyclé dans la région. Sont particulièrement intéressés toutes les industries générant un minimum de déchets, les industriels du recyclage, les fabricants de produits de la construction, les collectivités. Ils peuvent manifester leur intérêt auprès de Nobatek (M. Benjamin Laclau) et Bertin (M. Peyo Irazu).

ECO-CONCEPTION ET DESIGN

Une nouvelle promotion d'éco-designers !

Jeudi 22 mai avait lieu, la cérémonie de remise des diplômes de l'Ecole Supérieure de Design des Landes (ESDL) dans les locaux de la CCI des Landes, pour les formations Bachelor « Design—graphisme de produit » et « Design d'espaces » .

La formation des élèves designers de l'ESDL intègre pleinement la formation à l'éco-conception. Chaque diplôme contient un module d'une trentaine d'heures sur l'éco-conception au cours duquel les élèves travaillent sur un projet concret d'éco-design pour des entreprises ou sur des thèmes de la vie quotidienne. Tout ce la dans le but d'ancrer les enjeux environnementaux au cœur des démarches de création de nos futurs designers.

A titre d'exemple, les diplômés ont présenté un projet d'éco-design autour du thème de l'habitat. Ainsi, chaque élève a développé un projet complet d'éco-design sur une pièce de la maison. Leur travail a été évalué par un jury composé de professionnels et d'enseignants.



LA NEWSLETTER DE L'ECO-CONCEPTION EN AQUITAINE

L'info réglementaire

Accompagnement à la prise en main des FDES format européen

Le format européen des Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires entre en vigueur au 1er juillet 2014.

En parallèle, depuis le 1er janvier 2014, les matériaux de construction et de décoration disposant d'allégations environnementales doivent réaliser une déclaration environnementale et la communiquer sur le site www.declarations-environnementales.gouv.fr.

Pour vous accompagner dans la réalisation de ces documents, la CCI vous propose un accompagnement pour leur réalisation et exploitation. Si vous souhaitez rejoindre le groupe d'entreprises déjà initié, n'hésitez pas à contacter Jenny HOUZE (jenny.houze@landes.cci.fr).

Déchets d'éléments d'ameublement et déchets diffus spécifiques—quels critères pour les filières de collecte individuelle ?

Les arrêtés relatifs à l'approbation des systèmes individuels de collecte pour ces deux filières ont été publiés au Journal Officiel des 14 et 16 mai 2014. Ces deux arrêtés définissent que la filière individuelle devra répondre au cahier des charges qui fixe les relations entre les différents partenaires propres aux deux filières. Ces deux cahiers des charges n'ont cependant pas encore été publiés au Bulletin Officiel.

Les perturbateurs endocriniens en 5 questions

Que sont les perturbateurs endocriniens ? Quels sont leurs dangers ? Qu'est ce que le label « sans bisphénol » ? Si vous vous posez ces questions, alors le nouveau [dossier](#) sur les perturbateurs endocriniens réalisé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie est pour vous. Dans ce dossier, vous trouverez les réponses à 5 questions que vous pouvez vous poser sur les perturbateurs endocriniens, sur leurs dangers et sur les solutions pour les éviter.

ICPE—les nouveaux enjeux de l'autorisation unique

L'autorisation unique consiste en « la délivrance d'un « permis unique » réunissant l'ensemble des autorisations nécessaires à la réalisation d'un projet soumis à autorisation au titre de la législation relative aux ICPE ». Deux catégories de sites sont à différencier : les installations de méthanisation et parcs éoliens et les autres installations classées soumises à autorisation. Pour ces dernières, l'autorisation unique permettra de réunir dans une même démarche, l'autorisation ICPE elle-même, l'autorisation de défrichement et la dérogation à la destruction d'espèces protégées. Pour les installations de méthanisation et les parcs éoliens, l'autorisation unique intègre également le permis de construire et l'autorisation au titre du Code de l'énergie. Une expérimentation d'une durée de trois ans a été lancée le 4 mai 2014 dans les régions Basse-Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Picardie et intervient dans le contexte de simplification du Droit de l'Environnement.

Affichage environnemental européen : la liste des produits concernés par l'expérimentation a été dévoilée

Les catégories de produits alimentaires sélectionnés pour expérimenter l'affichage environnemental européen ont été publiées : la bière, le café, la nourriture dédiées aux exploitations laitières, le poisson, la viande, les pâtes, l'eau embouteillée, la nourriture pour animaux domestiques, l'huile d'olive et le vin.

En Aquitaine, plusieurs entreprises de ces secteurs avaient déjà participé à l'expérimentation française sur l'affichage environnemental entre juin 2011 et juin 2012 . Ainsi, Aqualande (Poisson), Lartigue et fils (Poisson) et le Château Larose-Trintaudon (Vin) avaient communiqué sur leurs produits l'impact environnemental calculé sur le cycle de vie.

LA NEWSLETTER DE L'ECO-CONCEPTION EN AQUITAINE

Actualités de nos partenaires

- ⇒ **Publication du guide « Réussir sa démarche d'éco-conception »** - quel profil d'entreprise est plus performant pour mener à bien une démarche d'éco-conception ? Quels sont les facteurs de réussite et les causes d'échecs ? Ce nouveau guide du Pôle Eco-conception permettra de répondre aux questions que vous vous posez sur les critères de rentabilité d'une démarche d'éco-conception. Téléchargeable sur le [site](#) du Pôle.

Si cette démarche vous intéresse, la CCI des Landes organise le 26 septembre 2014 un atelier sur cette thématique dans les locaux de la CCI à Dax.
- ⇒ **L'économie circulaire suffit-elle ?** Le Pôle Eco-conception a traduit cet article rédigé par l'Ecodesign Center du pays de Galles et permet de positionner le rôle de l'éco-conception dans une démarche d'économie circulaire. L'étude est téléchargeable sur le [site](#) du Pôle Eco-conception.
- ⇒ **Appel à projet « Prévention, gestion et valorisation des déchets du BTP »** : L'ADEME lance un appel à projets sur les déchets du BTP pour encourager les projets de réduction des volumes de déchets, augmenter la durée d'emploi des matériaux, améliorer les performances de recyclage et de valorisation des déchets, et créer des synergies entre entreprises autour de ces flux. Deux sessions sont proposées en 2014 : les dossiers de candidature devront être déposés avant le 30 juin 15h, ou avant le 15 octobre 15h. Pour télécharger
- ⇒ **Sondage sur l'utilisation de Bilan Produit par l'ADEME**

L'ADEME organise un sondage sur l'utilisation du nouveau Bilan Produit® et de la base Impacts® afin de mieux appréhender les attentes des utilisateurs, leurs besoins en matière d'accompagnement et de communication.

Le sondage est disponible au lien suivant : https://docs.google.com/forms/d/13_nuclWAgJsRGI2a4rL9T7uudOxIIgYm30KdsmAIP3E/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

Vos prochains rendez-vous éco-conception au sein du réseau des CCI d'Aquitaine

- ⇒ 16 septembre 2014—Pau et Bayonne : Atelier « L'éco-conception, un outil pour sécuriser et optimiser vos achats ».
- ⇒ 25 septembre 2014—Agen : Formation « Initiation à l'Eco-conception dans le cadre du programme d'animations de Gascogne Environnement.
- ⇒ 26 septembre 2014—Dax : Atelier « Réussir sa démarche d'éco-conception » animé par le Pôle éco-

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter vos conseillers éco-conception à la CCI des Landes:

Jenny HOUZE : jenny.houze@landes.cci.fr

Christophe ROBIN : christophe.robin@landes.cci.fr